



Paris, le 12 juillet 2006

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### BNP Paribas dépasse le seuil des 98 % du capital de BNL

BNP Paribas a dépassé hier le seuil des 98 % du capital ordinaire de BNL. Par conséquent et comme annoncé dans le document d'offre, BNP Paribas exercera le droit de rachat (squeeze out) des actions ordinaires de BNL qui ne seront pas apportées à l'offre. Conformément à la réglementation, cette procédure interviendra dans les quatre mois qui suivent la clôture définitive de l'offre publique résiduelle en cours. Il est encore possible d'adhérer à cette offre jusqu'au 20 juillet 2006.

#### Contacts :

Antoine Sire	(+33) 1 40 14 21 06
Jonathan Mullen	(+33) 1 42 98 13 36
Christelle Maldague	(+33) 1 42 98 56 48